Toepassing van artikel 47 van het Reglement van Orde van de gemeenteraad. Interpellatie van de heer C. CHERFAN, gemeenteraadslid, betreffende betreffende her beheer van de betoging op 9 oktober 2026

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN leest volgende tekst voor:

Le vendredi 9 octobre, Bruxelles a connu une importante mobilisation réunissant des milliers de manifestants, dont de nombreux jeunes. Malheureusement, cette journée a également été marquée par des violences, des dégradations et des affrontements avec les forces de l'ordre.

Selon le bilan provisoire communiqué, 21 personnes ont été interpellées ou arrêtées, dont 13 mineurs. Le lendemain, selon « BX1 », environ 110 personnes ont été arrêtées.

Ce chiffre doit nous interpeller car, derrière ces événements, il y a des enfants, des parents inquiets et des policiers confrontés à des situations dangereuses. Mais ce qui me préoccupe particulièrement, c'est que cette manifestation était annoncée, que son parcours était connu et que des incidents avaient déjà eu lieu à Liège les jours précédents. Alors, une question se pose : qu'avait-on prévu pour éviter que cette journée ne dégénère ?

Je ne prétends pas que toutes les violences étaient prévisibles mais il est légitime de s'interroger sur les mesures d'anticipation et de prévention. D'autant plus que des incidents ont également été rapportés aux abords de la gare du Midi, avec des groupes se dispersant dans les rues environnantes, notamment en direction d'Anderlecht.

Je souhaite donc poser quatre questions au Collège.

Premièrement, la Commune et la zone de police « Bruxelles-Midi » avaient-elles été informées de risques particuliers avant cette manifestation ? Quelles précautions avaient été envisagées ?

Deuxièmement, des policiers de notre zone ont-ils été mobilisés et des établissements scolaires anderlechtois ont-ils été concernés ?

Troisièmement, des incidents ont-ils été constatés sur le territoire d'Anderlecht, notamment à proximité de la gare du « Midi » ?

Quatrièmement, le Collège accepterait-il de solliciter un bilan auprès des autorités compétentes et de présenter, dans les trois mois, les mesures permettant d'améliorer la prévention et la coordination lors de futures mobilisations ?

Je sais que les événements du centre de Bruxelles ne relèvent pas directement de votre seule autorité mais lorsqu'il s'agit de protéger les jeunes, les policiers et les habitants, la

coordination entre les autorités est essentielle. La sécurité ne commence pas lorsque les premiers pavés sont lancés, elle commence bien avant, par la prévention et l'anticipation.

Je terminerai par une question : Que pouvons-nous améliorer aujourd'hui pour éviter de revivre demain les mêmes scènes ?

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Comme vous, le Collège estime que les violences qui ont marqué la manifestation du 9 octobre dernier, mais aussi les rassemblements de ce lundi 12 octobre, sont particulièrement préoccupantes lorsque des mineurs, impliqués dans des faits de violences ou de dégradations, se retrouvent dans des situations susceptibles de les mettre en danger.

Le droit de manifester est fondamental pour notre démocratie, mais il ne peut toutefois pas justifier la violence contre les personnes, ni les dégradations et ni les agressions à l'égard des forces de l'ordre.

En réponse à votre première question, il est évident que notre zone de police a été associée à la préparation de ces événements. Vu l'ampleur annoncée de la manifestation, mais aussi son caractère itinérant, une structure de commandement central, appelée « Gold », a été mise en place, placée sous l'autorité du chef de corps de la zone de police de Bruxelles.

Aussi, le chef de corps de la zone « Midi » a été étroitement associé à la définition de la stratégie policière développée et dans le dispositif de sécurisation auquel de très nombreux policiers de notre zone ont été injectés. Notre zone de police, le Bourgmestre de Saint-Gilles et moi-même restons très attentifs aux conséquences de tels rassemblements sur notre territoire, en particulier aux abords de la gare du « Midi ».

Plus généralement, tout au long des journées de la semaine dernière, les contacts ont été très réguliers entre mes services et diverses écoles secondaires installées sur le territoire communal. Des « Gardiens de la Paix », mais aussi des policiers, ont été dépêchés aux abords de certains établissements pour s'assurer que tous les rassemblements se déroulaient dans le calme. Nous avons connu quelques tensions mais, globalement, tout s’est déroulé dans une certaine sérénité.

Cependant, vendredi dernier et ce lundi, des incidents et des dégradations sont à déplorer sur le territoire anderlechtois, principalement aux alentours de la place Bara. J'ai répondu favorablement aux demandes d'aide policière pour utiliser des moyens spéciaux, comme les autopompes, afin de disperser des petits groupes assez mobiles de casseurs.